

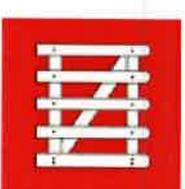
Dicastère	Libellé	Plafond	2016	2017
Déchets	Taxe forfaitaire	100.00 / adulte	60.00	80.00
		50.00 / enfant	30.00	40.00
Eau	taxe unique de raccordement	5 pml	5.00	5.00
	complément de taxe unique de raccordement	3.5 pml	1.00	1.00
	taxe de consommation	3 m3	1.50	1.50
	taxe d'abonnement annuelle	60 ul	30.00	30.00
	taxe de location de compteurs	24 compteur	12.00	12.00
Epuraton	taxe unique de raccordement EU + EC	5 pml	5.00	5.00
	taxe annuelle d'entretien des canalisations EU	2 m3 eau	0.00	1.00
	taxe annuelle d'entretien des canalisations EC	2 m2 surface imp.	0.00	0.00
	taxe annuelle d'épuration	6 m3 eau	3.00	3.00

MEMENTO

- 21.12.16 19h30 Noël à l'église des Clées
- 06.01.17 dès 19h00 *Apéritif communal du Nouvel an*
- 20.01.17 19h00 *Loto de la Société de Tir*
- 12.02.17 10h00-11h00 *votations*
- 21.03.17 20h00 *Conseil général*
- 13.06.17 20h00 *Conseil général*
- 26.09.17 20h00 *Conseil général*
- 12.12.17 20h00 *Conseil général*

(si vous désirez que la date de votre manifestation soit insérée dans notre memento, merci de nous le faire savoir à admin@lesclees.ch ou par téléphone/fax 024 441 55 22)

Les Clées INFO n°6
La Russille



Bulletin d'information de la commune des Clées

Décembre 2016

www.lesclees.ch

admin@lesclees.ch

Greffe/bourse/contrôle des habitants : 024 441 55 22

Contrôle des habitants : mardi de 10h-11h et de 18h-19h

Dès le 1^{er} janvier 2017, le **MERCREDI** sera le jour du contrôle des habitants. L'horaire ne changera pas.

Déchèterie : mercredi 18h-19h - samedi 10h-11h30

La déchèterie sera ouverte aux horaires habituels les 24 décembre et 31 décembre 2016 ! Pas de fermeture spéciale pendant les fêtes cette année.



VOEUX

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour une heureuse année 2017.



Un apéritif de Nouvel an, offert à tous les habitants de notre commune, vous sera servi le vendredi 06 janvier 2017 dès 19h00 à la salle communale des Clées.

NOËL A L'ÉGLISE



Venez nombreux fêter le Noël de nos deux villages, le

mercredi 21 décembre à 19h30,

en l'église des Clées. Enfants, jeunes, adultes s'activent pour vous présenter musique poésies, chansons et conte biblique. A l'issue de ce temps de partage, un vin chaud sera offert par la commune.

FERMETURE DES BUREAUX



Le bureau du Contrôle des habitants sera fermé du 27 décembre 2016 au 02 janvier 2017. Pensez à refaire vos documents d'identité à l'avance ! En cas d'urgence, le Centre de biométrie cantonal, Voie du Chariot 3 à Lausanne-Flon, pourra vous les établir.

Une permanence du greffe municipal sera assurée les 28, 29 et 30 décembre 2016 de 10h à 12h.

EXTINCTEURS



La Municipalité tient à la disposition des personnes intéressées, les coordonnées d'entreprises certifiées pour le contrôle des extincteurs.



REGLEMENT COMMUNAL SUR LA PROTECTION DES ARBRES ET PLAN DE CLASSEMENT DES ARBRES

En date du 22 novembre 2016, le département du territoire et de l'environnement a approuvé notre nouveau règlement. Il rentre donc en vigueur dès cette date-là. Vous le trouverez sur notre site Internet sous «Vivre aux Clées / règlements communaux ».

CONSEIL GENERAL

Lors du dernier Conseil du 13 décembre, M. Christian Brechbühl a présenté sa démission du poste de Président du Conseil pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous le remercions sincèrement pour son engagement à ce poste pendant 2 ans.

Mme Mary-Lise Bertholet, Vice-présidente du Conseil a été nommée Présidente et M. Joël Petermann a repris le poste vacant de Vice-président. M. Didier Stöckli reste notre secrétaire du Conseil.

RESERVE FORESTIERE DES GORGES DE L'ORBE



Nous avons le plaisir de vous annoncer que la réserve forestière des gorges de l'Orbe a été validée par le Canton. Une petite cérémonie officielle s'est déroulée à la salle communale des Clées le 30 novembre dernier, en présence des autorités concernées. Dès le 1^{er} janvier 2017, 53 hectares de nos forêts, sur 220, seront rendus à la nature. Il sera par contre, possible de dégager les chemins pour faciliter les promenades. Notre commune touchera début 2017 un subside conséquent de la Confédération et du Canton.